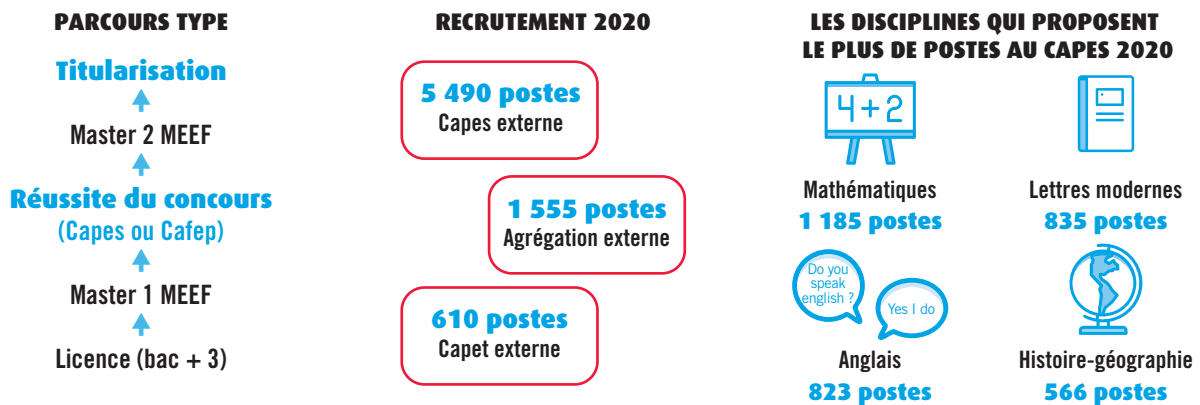


Professeur·e de lycée et collège



Après réussite aux concours de l'enseignement public (Capes, Capet...), les lauréat·e-s suivent une formation en alternance dans le cadre du master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 2nd degré en tant qu'enseignant·e-s stagiaires.



Réformes

- Création du Capes numérique et sciences informatiques en 2020.
- Déplacement du Capes en fin d'année de master 2 à partir du printemps 2022.

Métiers et emploi

Les enseignant·e·s

Au collège ou au lycée, les professeur·e-s travaillent en moyenne 41h par semaine, dont la moitié devant des élèves. L'autre partie du temps est consacrée à la préparation des cours et des activités pédagogiques, à la correction des copies, etc. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Professeur·e de collège et lycée d'enseignement général

Il enseigne une discipline (parfois 2) littéraire, économique, scientifique, artistique ou sportive dans un établissement secondaire (collège, lycée) à des élèves de la 6^e à la terminale.

www.education.gouv.fr rubrique Concours, emplois, carrières / Les personnels enseignants, d'éducation psychologues de l'éducation nationale

Fonctions

Préparation des cours, mise au point d'exercices et correction des copies sont les bases du métier. Mais l'enseignant doit aussi guider les élèves, les aider à s'organiser dans leur travail personnel, évaluer leurs acquis et, s'ils rencontrent des difficultés, reprendre les explications sous un autre angle, en tenant compte du rythme de chacun.

Enseigner une discipline à des adolescents, ce n'est pas seulement leur transmettre un savoir, c'est aussi éveiller leur curiosité et leur donner les outils et méthodes qui leur permettront de s'approprier les connaissances.

Le professeur fait partie de l'équipe pédagogique et travaille en collaboration avec le CPE (conseiller principal d'éducation) et les autres enseignants. Lorsqu'il est aussi professeur principal, il coordonne les conseils de classe, organise les relations avec les parents et suit l'orientation de ses élèves en lien avec le PsyEN (psychologue de l'Éducation nationale).

Les conditions d'enseignement varient en fonction des classes et des établissements. Dans tous les cas, une grande patience et une solidité physique et psychologique sont indispensables pour exercer.

Chiffres clés

Les collèges et lycées comptent plus de 500 000 enseignants au total. Environ 400 000 exercent dans le public, le reste enseigne dans des établissements privés sous contrat.

Les enseignants sont surtout recherchés en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LOI POUR UNE ÉCOLE DE LA CONFIANCE

La loi Pour une École de la confiance a été promulguée en juillet 2019. Cette loi met en place, entre autres :

- une refonte de la formation des enseignants (les Espé deviennent des Inspé) ;
- la création d'un dispositif de préprofessionnalisation, pour l'ensemble des académies dans le second degré, qui concerne les étudiant-e-s de la L2 au M1 ;
- l'obligation de formation jusqu'à 18 ans.

www.education.gouv.fr/cid143616/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance.html

Perspectives d'emploi

Très prisés auparavant, les concours de l'enseignement et notamment ceux du second degré attirent depuis quelques années de moins en moins de candidats. L'édition 2020 des concours démontre une vraie chute d'attractivité avec moins 8 % de candidats inscrits au Capes et moins 5 % à l'agrégation.

Cette baisse peut s'expliquer par la diminution du nombre de postes offerts aux concours ces dernières années, mais aussi le manque d'attractivité du métier. Autre facteur : l'obligation, depuis 2010, d'avoir un master pour entrer dans la profession.

À la session 2020, 13 390 postes sont proposés aux concours de recrutement d'enseignants du second degré, de conseillers principaux d'éducation et de psychologues de l'Éducation nationale.

Capes externe : 5 490 postes

Agrégation externe : 1 555 postes

Disciplines recherchées

Au concours externe du Capes 2020, les matières pour lesquels il y a le plus de postes sont : **les mathématiques, les lettres modernes, l'anglais, l'histoire-géographie, et la physique-chimie.**

Dans d'autres disciplines (langues rares, lettres classiques, philosophie et sciences économiques et sociales), les places sont plus rares.

À savoir : en prévision du futur bac général dont la première session aura lieu en 2021, des postes d'enseignants en **numérique et sciences informatiques** sont ouverts au Capes. Jusqu'à présent, ce sont surtout les enseignants de technologie, mathématiques ou physique-chimie qui dispensaient les cours d'informatique.

Conditions de travail

Selon les cas (effectif, classe, établissement, situation personnelle des élèves...), les conditions d'enseignement varient fortement, ce qui affecte le déroulement des cours. Les élèves sont plus ou moins intéressés par certaines matières, plus ou moins aptes à se concentrer sur de longues périodes, plus ou moins réceptifs à certaines méthodes d'enseignement. Une grande patience, une solidité physique et psychologique ainsi que de l'adaptabilité sont indispensables pour exercer ce métier.

Contractuel-le ou vacataire

Il est possible d'exercer temporairement le métier d'enseignant en tant qu'agent contractuel. Les candidats sont recrutés sur entretien.

Pour l'Éducation nationale :

www.education.gouv.fr

Pour le privé catholique :

<https://enseignement-catholique.fr>

Liste des postes disponibles : www.pole-emploi.fr

Certifié-e ou agrégé-e

Deux grandes catégories d'enseignants exercent dans les établissements du second degré. Leur travail est identique, seuls changent l'emploi du temps et les salaires.

Les professeurs **certifiés**, titulaires du Capes, déclarent travailler 43h, dont 18h par semaine en classe (20h pour les disciplines artistiques et sportives).

Les professeurs **agrégés**, titulaires de l'agrégation, travaillent environ 39h par semaine, dont 15h par semaine en présence de leurs élèves dans les disciplines littéraires, scientifiques et techniques, et 17h dans les disciplines artistiques et sportives.

Salaire brut mensuel: 1 828 € pour un débutant (statut stagiaire) et 3 889 € après 30 ans de carrière pour un professeur certifié (+ primes diverses, notamment si vous êtes professeur principal); 2 109 € pour un débutant (statut stagiaire) et 4 747 € après 30 ans de carrière (+ primes diverses) pour un professeur agrégé.

Formation: master MEEF 2nd degré + Capes, Cafep ou agrégation.

■ Professeur·e de lycée technologique

Mécanique, électronique, gestion, informatique, hôtellerie-restauration... le professeur de lycée technologique enseigne une discipline technologique de la 2nde à la terminale et prépare ses élèves au bac techno (STMG, STI2D, STD2A, ST2S, STL, Stav, S2TMD, STHR).

Fonctions

Il guide les élèves, les aide à s'organiser dans leur travail personnel et évalue leurs compétences. Il contacte également les milieux professionnels afin d'organiser des stages et de suivre les pratiques professionnelles. Il participe ainsi à la formation et à l'éducation des jeunes.

Il assure 18h de cours par semaine s'il est certifié, 15h s'il est agrégé. Un professeur agrégé peut également faire cours aux élèves de BTS.

Salaire brut mensuel: 1 828 € pour un débutant (statut stagiaire) et 3 889 € après 30 ans de carrière pour un professeur certifié (+ indemnités diverses); 2 109 € pour un débutant (statut stagiaire) et 4 747 € après 30 ans de carrière (+ primes diverses) pour un professeur agrégé.

Formation: master MEEF + certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) ou agrégation.

Perspectives d'emploi

Avec les nombreux départs à la retraite, les opportunités d'emploi ne manquent pas. Mais renseignez-vous bien, toutes les spécialités ne sont pas ouvertes à chaque session de concours. Par ailleurs, certaines matières sont plus compétitives que d'autres.

Les taux de réussite les plus élevés en 2019 au Capet externe concernaient les sciences industrielles de l'ingénieur (de 46 à 50 % en fonction des options). À l'inverse, les biotechnologies et l'économie-gestion option marketing enregistrent le plus faible taux de réussite (moins de 15 %).

L'édition 2020 du Capet (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) est marquée par une baisse importante des candidats inscrits (-17 %). 610 postes sont proposés au Capet externe en 2020.

À LIRE AUSSI

Les métiers de l'enseignement n° 2.41
 Professeur·e de lycée professionnel n° 2.442
 Professeur·e d'établissement agricole n° 2.443
 Enseignant·e du supérieur n° 2.45
 Enseigner aux déficients visuels et auditifs n° 2.466
 Professeur·e d'éducation physique et sportive n° 2.481

Témoignage Manon, professeure de SVT

L'affectation fonctionne avec un système de points. Les jeunes enseignants se retrouvent souvent dans les académies qui demandent peu de points. De mon côté, j'ai été affectée dans un collège difficile. Je partais avec des idées préconçues mais aujourd'hui je suis contente, le challenge est de taille et, humainement, j'apprends beaucoup. J'aime le lien que l'on crée avec les jeunes. Deux élèves m'ont choisie comme tutrice pour les aider à mieux se comporter en classe. J'en suis très fière car cela signifie qu'ils ont confiance en moi.

Vers d'autres métiers

Après quelques années d'expérience, les professeur-e-s, tout en restant au sein de l'Éducation nationale, peuvent évoluer professionnellement par différentes voies : mutation annuelle, détachement dans une autre administration...

Chef-fe d'établissement du 2nd degré

Principal de collège ou proviseur de lycée, le chef d'établissement occupe un poste à responsabilités. Il coordonne le travail des enseignants et du conseiller principal d'éducation (CPE), mais aussi celui des agents techniques et administratifs (ATA). Il est responsable de l'organisation matérielle et financière de l'établissement, de l'accueil des élèves et de leur sécurité. Enfin, il préside le conseil d'administration et les conseils de classe.

Salaire brut mensuel : à partir de 2 245 € (+ primes et indemnités).

Les personnels de direction perçoivent une indemnité de fonctions, de responsabilités, de résultats, etc. Les montants annuels sont compris entre 4 050 et 7 000 € pour les chefs d'établissement ; entre 3 450 et 5 950 € pour les chefs d'établissement adjoints.

Formation : il faut avoir exercé 5 ans en tant qu'enseignant ou CPE + réussir le concours de seconde classe du corps des personnels de direction.

Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale : www.snpden.net

MOBILITÉ DES PERSONNELS ET ENSEIGNANTS

Le programme Erasmus+, qui a remplacé les programmes Comenius, Erasmus, Leonardo ou Grundtvig, offre la possibilité aux professionnel-le-s de l'enseignement d'acquérir de nouvelles compétences dans le cadre de différents dispositifs : échanges, missions d'enseignement...

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

Inspecteur-trice de l'Éducation nationale

Son rôle consiste à évaluer le travail des enseignants des écoles primaires, des collèges et des lycées. Discrètement assis au fond d'une classe, l'inspecteur observe le déroulement du cours. Objectif : vérifier la qualité de l'enseignement et des méthodes pédagogiques. À l'issue de cette séance, il délivre des conseils et donne une appréciation assortie d'une note. Les déplacements sont donc fréquents.

Salaire brut mensuel : de 1 776 à 3 711 € (+ indemnités).

Formation : il faut avoir exercé 5 ans en tant qu'enseignant ou personnel d'éducation et d'orientation et réussir le concours.

ENSEIGNER AU CNED

Au Cned (Centre national d'enseignement à distance), les places de professeur-e sont attribuées hors procédure de mutation, selon 3 possibilités : réadaptation, détachement ou vacation. La réadaptation concerne les professeur-e-s qui, pour des raisons de santé, ne peuvent plus enseigner devant des élèves.

www.cned.fr

> Voir liste 6 du carnet d'adresses.

Enseignant-e spécialisé-e

Selon l'option choisie, cet enseignant travaille auprès d'élèves présentant un retard scolaire ou un handicap : troubles auditifs, visuels, moteurs ou psychologiques.

Dans le secondaire, l'enseignant spécialisé exerce dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ou les établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea).

Il peut aussi travailler dans des établissements du secteur médico-éducatif et dans des établissements publics nationaux comme l'Institut national de jeunes aveugles (Inja) et les instituts nationaux de jeunes sourds (INJS).

Salaire brut mensuel : 1 828 € pour un débutant et 3 889 € après 30 ans de carrière pour un professeur certifié ; 2 109 € pour un débutant et 4 747 € après 30 ans de carrière pour un professeur agrégé + primes et indemnités notamment liées à cette spécialisation (de 844 à 2 609 €).

Formation : expérience en tant qu'enseignant + Cappei (certificat d'aptitudes professionnelles aux pratiques de l'éducation inclusive).

Les postes offerts sont peu nombreux.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Enseigner aux déficients visuels et auditifs* n° 2.466.

■ Enseignant·e à l'étranger

Les professeurs titulaires peuvent enseigner dans un établissement scolaire français implanté à l'étranger, qui relève de l'Aefe (Agence pour l'enseignement français à l'étranger). Les places sont très rares en début de carrière.

www.aefe.fr

Il est possible aussi d'avoir un poste de formateur, d'animateur ou de conseiller culturel au sein du réseau du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

www.diplomatie.gouv.fr

Enfin, il est également possible d'être recruté localement. Dans ce cas, l'enseignant est employé directement par l'établissement.

Salaire: variable selon le statut et le pays. Formation: 3 ans d'expérience en tant qu'enseignant.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Travailler à l'étranger* n° 8.21.

■ Formateur·trice d'adultes

Le formateur d'adultes transmet des savoirs à un public varié: salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants, jeunes diplômés soucieux d'acquérir une compétence supplémentaire...

Formation: pas de formation spécifique, mais au minimum un bac + 2.

Il est possible de devenir formateur pour adultes dans le cadre des Greta ou conseiller en formation continue (conception et animation des actions de formation continue).

Salaire brut mensuel débutant: 1 700 € environ.

C'est un métier porteur, les organismes et sociétés font de plus en plus appel à ce type de formateur. Cependant, il faut souvent passer par de la vacation et multiplier les missions temporaires auprès de plusieurs employeurs pour se constituer un réseau. Cela permet de travailler de façon plus stable.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la formation et de l'insertion professionnelle* n° 2.47.

Études et diplômes

Recrutement et formation

Pour enseigner dans le 2nd degré, il faut réussir un concours organisé par l'Éducation nationale: le Capes, le Capet ou l'agrégation (pour le public) et le Cafep (pour le privé). À l'exception de l'agrégation, ces concours se préparent dans le cadre du master MEEF second degré.

■ Licence (bac + 3)

Avant d'intégrer le master et de passer les concours, tous les chemins sont permis. Cependant, mieux vaut étudier la discipline dans laquelle vous souhaitez enseigner: lettres, maths, histoire-géographie... ou une discipline technique pour le Capet.

La licence se prépare en 3 ans après le bac. Sauf cas particulier, il n'y a pas de sélection à l'entrée, mais la moitié seulement des étudiants de L1 passent en L2. La 1^{re} année est pluridisciplinaire, puis il faut se spécialiser.

Pour entrer progressivement dans le métier de professeur·e, la loi Pour une École de la confiance met en place un dispositif de préprofessionnalisation dès la L2. Pour le second degré, toutes les

académies sont concernées avec un ciblage sur les disciplines qui connaissent le plus de difficultés de recrutement (mathématiques, lettres, anglais et allemand). Les étudiants concernés par ce dispositif sont rémunérés et assurent des missions pédagogiques et d'enseignement. Un bon moyen de confirmer son choix professionnel!

RECRUTEMENTS PARALLÈLES

Il est possible de passer les concours du Capes et du Capet par recrutement interne (agents de la fonction publique) ou par la voie dite du « troisième concours » pour les candidat·e·s justifiant de 5 ans d'activité professionnelle.

www.devenirenseignant.gouv.fr rubrique Devenir enseignant / Se repérer dans les concours / Enseigner au collège ou au lycée général: le Capes

■ Master MEEF 2nd degré

Le master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) second degré constitue la voie principale pour accéder au métier de professeur de lycée et collège. La première année permet de se préparer au concours qui se déroule en fin de master 1 (M1).

Ce master articule des enseignements théoriques et pratiques avec un ou plusieurs stages d'observation ou de pratique. Il propose des parcours spécifiques pour chaque type de concours et chaque discipline. Il est dispensé dans l'un des 31 instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé), ainsi que dans certaines universités catholiques.

> Voir listes 2 et 5 du carnet d'adresses.

En fin de M1, vous passerez un concours (Capes, Capet ou Cafep). Si vous êtes admis-e, vous êtes nommé-e professeur-e stagiaire et poursuivrez en master 2 (M2). Il est impératif de valider le master entier pour être titularisé-e.

Si vous ne réussissez pas le concours, vous pourrez le repasser en M2. Vous ne serez pas nommé-e stagiaire mais vous disposerez d'un parcours adapté comportant moins de périodes d'alternance et intégrant des modules d'approfondissement et d'ouverture vers d'autres débouchés.

À savoir : la réforme de la formation des enseignants prévoit le **déplacement des concours de l'enseignement en master 2 à partir du printemps 2022**. Les épreuves, aujourd'hui situées à la fin du master 1, se dérouleront donc un an plus tard. Cette réforme concerne les étudiants entrant en master à la rentrée 2020, pour les concours de professeur-e des écoles et du Capes.

■ Capes, Capet

Pour enseigner, vous devez passer le Capes (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ou le Capet (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique).

www.devenirenseignant.gouv.fr

Qui peut s'inscrire ?

Les concours du Capes et du Capet sont ouverts aux étudiants inscrits en master 1 ou 2 et aux titulaires d'un titre ou diplôme reconnu de niveau master.

Les personnes titulaires d'un master peuvent se présenter au concours en candidat libre. Elles peuvent aussi s'inscrire en M1 MEEF pour bénéficier d'un cadre de préparation au concours.

Une fois lauréates du concours, elles deviennent fonctionnaires-stagiaires et entrent en M2 MEEF parcours adapté en alternance.

Bon à savoir : les parents d'au moins 3 enfants et les sportifs de haut niveau sont dispensés des conditions de diplômes.

Autres conditions :

- être titulaire de la nationalité française ou ressortissant d'un autre état de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco ;
- jouir de ses droits civiques ;
- justifier des conditions d'aptitude physique requises (natation et secourisme), ainsi que de prérequis en informatique et en langues (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur de second degré) ;
- ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.

Préparer le concours

Pour ceux qui ne peuvent pas suivre un enseignement en Inspé, le Cned offre des préparations à distance à certains concours de recrutement de personnels de l'enseignement du 2nd degré.

www.cned.fr

> Voir liste 6 du carnet d'adresses.

COMMENT FINANCER SES ÉTUDES ?

Le ministère propose des aides aux étudiant-e-s préparant les concours de l'enseignement : complément aux bourses sur critères sociaux et aide sur critères universitaires.

www.etudiant.gouv.fr rubrique Vos aides financières / Autres bourses et soutiens financiers

Depuis la rentrée 2019, un parcours de préprofessionnalisation est proposé aux étudiant-e-s à partir de la 2^e année de licence. Rémunéré entre 693 et 980 € selon le niveau (L2, L3 ou M1), ce dispositif est cumulable avec les bourses universitaires.

Les épreuves

Les concours externes du Capes et du Capet comportent 2 épreuves écrites d'admissibilité portant sur la discipline choisie et 2 épreuves orales d'admission (épreuve de présentation d'une leçon, épreuve sur dossier ou autre support, entretien avec un jury). Le concours interne et le troisième concours comportent une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

Calendrier sur <http://publinterce2.education.fr>

Annales disponibles sur www.education.gouv.fr rubrique Concours, emplois, carrières / Les personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale

Programmes des concours disponibles auprès du réseau Canopé : www.reseau-canope.fr

Nombre de postes offerts en 2020

Pour connaître le nombre de postes offerts au Capes, voir « Postes offerts à la session 2020 Capes externe » en annexe.

Pour connaître le nombre de postes offerts au Capet, voir « Postes offerts à la session 2020 Capet externe » en annexe.

Taux de réussite

Pour connaître les taux de réussite aux derniers concours, voir « Résultats des concours externes 2019 » en annexe.

Sachez que les candidats qui se présentent réellement aux épreuves des concours sont généralement deux fois moins nombreux que ceux qui s'y inscrivent.

Les taux de réussite du certificat d'aptitude au professorat du second degré (Capes) dans le privé sont moins élevés que dans le public.

À savoir : contrairement aux concours du 1^{er} degré (professeur des écoles), la région dans laquelle vous vous inscrivez pour passer le Capes ou Capet n'influe pas sur vos chances de réussite (ce sont des concours nationaux). Les taux de réussite varient cependant en fonction des disciplines.

■ Agrégation

Pour se présenter au concours externe de l'agrégation, le candidat doit remplir les conditions générales d'accès à un emploi public (nationalité, droits civiques, aptitude physique...) et justifier, à la date de publication des résultats d'admissibilité, d'un master ou être titulaire d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

Le concours de l'agrégation est organisé par section : arts ; biochimie - génie biologique ; économie et gestion ; éducation physique et sportive ; géographie ; grammaire ; histoire ; langues de France ; langues vivantes étrangères ; lettres classiques ; lettres modernes ; mathématiques ; musique ; philosophie ; physique-chimie ; science de la vie - sciences de la Terre et de l'Univers ; sciences économiques et sociales ; sciences industrielles de l'ingénieur ; sciences médico-sociales.

Il comporte des épreuves écrites d'admissibilité (compositions, dissertations, thèmes et versions pour les langues...) et des épreuves orales d'admission (leçons ou exposés suivis d'entretiens, explications de textes, travaux pratiques...).

Le concours de l'agrégation est national.

L'agrégation peut se préparer dans les écoles normales supérieures et à l'université.

> Voir listes 3 et 4 du carnet d'adresses.

Nombre de postes offerts et résultats

Pour connaître le nombre de postes offerts à l'agrégation, voir « Postes offerts à la session 2020 agrégation externe » en annexe.

Pour connaître les taux de réussite aux concours de 2019, voir « Résultats des concours externes 2019 » en annexe.

AFFECTATION DES DÉBUTANT·E·S

Au moment des résultats d'admissibilité, les admissibles doivent formuler leurs vœux d'affectation parmi les académies accueillant les stagiaires de la discipline. Ensuite, la décision revient au ministère.

■ Après le concours

Si vous êtes admis au concours du Capes et du Capet, vous êtes nommé **fonctionnaire stagiaire** pendant 1 an et rémunéré 1 828 € brut par mois ou 2 109 € brut par mois si vous êtes titulaire de l'agrégation. Vous pouvez être affecté sur tout le territoire.

En 2^e année de master MEEF second degré, vous poursuivez votre formation en alternance avec une partie théorique à l'Inspé et une partie pratique en établissement scolaire. Vous êtes ensuite **titularisé à condition de valider votre master**. Les agrégés bénéficient également durant cette année de stage d'un accompagnement et de formations.

Une première phase interacadémique détermine l'académie d'affectation, puis une phase intraacadémique concerne l'affectation sur poste.

Bon à savoir : il est possible de ne pas prendre vos fonctions tout de suite, par exemple pour passer un autre concours (agrégation...) ou bien pour obtenir le master 2, désormais indispensable pour exercer en tant qu'enseignant.

www.education.gouv.fr

www.devenirensignant.gouv.fr

■ Enseigner dans le privé : le Cafep

Les professeurs des établissements privés doivent passer le concours du Cafep (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privé sous contrat du second degré).

Concours, programmes, épreuves, dates des épreuves et jurys sont les mêmes que pour les concours externes de l'enseignement public. Les conditions d'accès sont identiques, à l'exception de la condition de nationalité: tous les candidats étrangers peuvent exercer, sous réserve de l'autorisation du recteur d'académie. Ceux qui sont reçus sont inscrits sur une liste d'aptitude.

Les recteurs les recrutent en accord avec les chefs d'établissement. Ils sont ensuite affectés et rémunérés de la même façon que les stagiaires de l'enseignement public.

<https://enseignement-catholique.fr> rubrique Ressources humaines / Devenir enseignant

Ceux qui exercent dans le **secteur privé hors contrat** connaissent des situations variables puisque, dans ce cadre, aucune règle n'est imposée en matière de recrutement, d'horaires de travail et de salaires.

Écoles normales supérieures

Les Écoles normales supérieures (ENS) préparent à la licence et au master ainsi qu'au concours de l'agrégation. Passer par une ENS constitue la voie royale vers l'enseignement. Mais la sélection y est très sévère...

■ Missions

Grands établissements d'enseignement supérieur, les ENS assurent une préparation à l'agrégation ainsi qu'une formation par la recherche. Elles ont pour mission de former des enseignants d'université, de classes préparatoires et de lycée. Elles forment également des chercheurs ainsi que des cadres de haut niveau pour les organismes de recherche, les administrations et les entreprises.

Les 2 premières années, les élèves sont inscrits en licence et en master dans leur discipline. Parallèlement, ils suivent des cours dispensés par leur école. Les ENS proposent à leurs élèves de préparer l'agrégation à partir du M2.

■ Conditions d'accès

Le recrutement se fait sur concours après 2 ans de classe prépa littéraire, scientifique ou économique post-bac. L'accès est très sélectif.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les classes préparatoires* n° 1.623.

Les ENS accueillent également des étudiants de l'université par le biais d'autres concours, sur dossiers ou en admissions parallèles.

Chaque année, les 4 ENS recrutent environ 850 élèves.

■ Quatre ENS

Chaque ENS forme à des domaines différents.

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

ENS Ulm

L'ENS Ulm, à Paris, est la plus prestigieuse. Elle dispense un enseignement pluridisciplinaire et prépare à l'agrégation dans les domaines suivants :

- section littéraire: allemand, anglais, géographie, grammaire, histoire, lettres classiques, lettres modernes, philosophie, sciences sociales;
- section scientifique: chimie, physique, sciences de la vie et de la Terre.

www.ens.fr

ENS Lyon

L'ENS Lyon propose une agrégation dans les disciplines suivantes :

- section sciences humaines: études germaniques, anglais, espagnol, chinois, géographie, histoire, italien, lettres classiques, lettres modernes, philosophie, sciences économiques et sociales;

- section sciences exactes: mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie - sciences de la Terre et de l'univers.

www.ens-lyon.fr

ENS Paris-Saclay

L'ENS Paris-Saclay (ex-ENS Cachan) prépare au concours de l'agrégation dans de nombreuses options:

- sciences fondamentales: chimie, biologie, mathématiques, physique, informatique;
- sciences pour l'ingénieur: génie civil, génie mécanique, électronique électrotechnique automatique (EEA);
- sciences de l'homme et de la société: langues, économie et gestion, sciences sociales, design.

Il est aussi possible d'y étudier sans avoir le statut de fonctionnaire et de préparer un diplôme de l'ENS Paris-Saclay.

<http://ens-paris-saclay.fr>

ENS Rennes

L'ENS Rennes prépare au concours de l'agrégation dans les disciplines suivantes: économie-droit-management; informatique et télécommunications; mathématiques; mécatronique; sciences du sport et éducation physique.

www.ens-rennes.fr



Postes offerts à la session 2020 Capes externe

Répartition par sections et options des postes offerts au concours externe du Capes à la session 2020 (5 490 postes offerts).

Sections et options	Nombre de postes
Arts plastiques	115
Documentation	130
Éducation musicale et chant choral	124
Histoire et géographie	566
Langue corse	2
Langue des signes française	2
Langues régionales : basque	2
Langues régionales : breton	2
Langues régionales : catalan	1
Langues régionales : créole	5
Langues régionales : occitan-langue d'oc	4
Langues vivantes étrangères : allemand	245
Langues vivantes étrangères : anglais	823
Langues vivantes étrangères : arabe	6
Langues vivantes étrangères : chinois	10
Langues vivantes étrangères : espagnol	327
Langues vivantes étrangères : italien	20
Langues vivantes : japonais	3
Langues vivantes étrangères : portugais	5
Lettres classiques	145
Lettres modernes	835
Mathématiques	1 185
Numérique et sciences informatiques	30
Philosophie	120
Physique-chimie	379
Sciences de la vie et de la Terre	260
Sciences économiques et sociales	130
Tahitien	2

Postes offerts à la session 2020 Capet externe

Répartition par sections et options des postes offerts au concours externe du Capet à la session 2019 (600 postes offerts).

Sections et options	Nombre de postes
Arts appliqués option design	20
Arts appliqués option métiers d'arts	2
Biotechnologies option biochimie-génie biologique	25
Biotechnologies option santé-environnement	5
Économie et gestion option communication, organisation et gestion des ressources humaines	86
Économie et gestion option comptabilité et finance	85
Économie et gestion option informatique et système d'information	15
Économie et gestion option marketing	90
Hôtellerie-restauration option sciences et technologies culinaires	7
Hôtellerie - restauration option sciences et technologies des services	7
Sciences et techniques médico-sociales	30
Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie des constructions	40
Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique	51
Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique	62
Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	85

Postes offerts à la session 2020 agrégation externe

Répartition par sections et options des postes offerts au concours externe de l'agrégation à la session 2020 (1 555 postes offerts).

Sections et options	Nombre de postes
Arts option A, arts plastiques	20
Arts option B, arts appliqués	14
Biochimie - génie biologique	10
Économie et gestion option A, administration et ressources humaines	29
Économie et gestion option B, finance et contrôle	29
Économie et gestion option C, marketing	29
Économie et gestion option D, système d'information	7
Économie et gestion option E, production de services	5
Éducation physique et sportive	40
Géographie	28
Grammaire	9
Histoire	73
Langues de France option corse	1
Langues de France option créole	2
Langues vivantes étrangères : allemand	40
Langues vivantes étrangères : anglais	151
Langues vivantes étrangères : arabe	4
Langues vivantes étrangères : chinois	3
Langues vivantes étrangères : espagnol	45
Langues vivantes étrangères : italien	8
Langues vivantes étrangères : hébreu	1
Langues vivantes étrangères : langue et culture japonaises	2
Langues vivantes étrangères : russe	4
Lettres classiques	71
Lettres modernes	110
Mathématiques	387
Musique	30
Philosophie	73
Physique-chimie option chimie	38
Physique-chimie option physique	78
Sciences de la vie - sciences de la Terre et de l'Univers	65
Sciences économiques et sociales	44
Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie des constructions	25
Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique	24
Sciences industrielles de l'ingénieur option sciences de l'ingénieur et ingénierie informatique	15
Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	35
Sciences médico-sociales	6

Résultats des concours externes 2019

Concours	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Admis/présents
Agrégation	1 555	21 286	8 901	3 296	1 439	16,17 %
Capes	5 490	33 490	18 107	9 262	4 928	27,22 %
Capet	600	6 364	2 368	1 042	502	21,20 %

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

<http://eduscol.education.fr>

Édité par : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Sur le site : informations officielles et textes de référence concernant les programmes scolaires et les diplômes, l'organisation des enseignements, la vie scolaire, le contenu des examens et des actions éducatives, l'orientation, le numérique, la formation des enseignants.

www.devenirenseignant.gouv.fr

Édité par : ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Sur le site : présentation pour les futurs enseignants des parcours de formation, diplômes, concours de la fonction publique, métiers du professorat, à l'école, au collège ou en lycée, général, professionnel ou agricole, témoignages, référentiel de compétences, informations sur la rémunération, la mobilité, la formation continue, actualités sur le recrutement.

www.educasources.education.fr

Édité par : réseau Canopé (ex CNDP)
Sur le site : base nationale de ressources numériques et pédagogiques gratuites, issues de sites institutionnels pour les enseignants et en adéquation avec les programmes scolaires, moteur de recherche (filtre par niveau, enseignement, type de ressource...).

www.education.gouv.fr/cid101872/concours-emplois-carrieres.html

Édité par : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Sur le site : fiches métiers des personnels de l'éducation nationale par domaine : enseignants, psychologues, encadrement, santé, administration, informations sur le réseau d'enseignement à l'étranger, la formation continue et la retraite.

www.enseignement-catholique.fr/devenir-enseignant

Édité par : secrétariat général de l'enseignement catholique
Sur le site : présentation de l'enseignement catholique à l'école, au collège, au lycée, de la voie professionnelle, agricole et des études supérieures, parcours de formation initiale ou continue pour devenir enseignant, concours, annuaire des établissements, reportages.

www.reseau-espe.fr

Édité par : réseau national des Espé
Sur le site : informations sur les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (annuaire par académie), sur le Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), les concours de recrutement de l'Éducation nationale, les voies d'accès aux différents métiers, la formation continue.

www.vocationenseignant.fr

Édité par : Groupe Vocation service public
Sur le site : informations et voies d'accès pour devenir enseignant, titulaire ou contractuel, avec ou sans concours, avec ou sans diplôme, dans l'enseignement public, privé, agricole, spécialisé ou à l'étranger ; conseils pour préparer les concours, actualités de l'emploi et des réformes, témoignages, guide 2019-2020 en téléchargement gratuit.

Organismes de référence

Canopé : Le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques

1 avenue du Futuroscope
Téléport 1
86961 Futuroscope
Tél : 05 49 49 78 78
www.reseau-canope.fr
Réseau Canopé édite des ressources pédagogiques (imprimé, web, mobile, TV) pour les professionnels de l'éducation. Il est constitué de centres de ressources dans chaque académie et département.

Librairie du réseau Canopé

13 rue du Four
75006 Paris
Tél : 0800 008 212 (numéro vert)
www.reseau-canope.fr/la-librairie-canope-paris.html
Vente d'ouvrages et de documents spécialisés, de ressources pédagogiques, activités ludo-éducatives et pédagogiques autour du numérique.

Bibliographie

Ces secteurs qui recrutent - Guide 2019-2020

Paris : CIDJ, février 2019. 39 €
Plus de 50 secteurs porteurs sont présentés au travers de 21 portraits sectoriels, 400 métiers et 300 entreprises qui recrutent : chiffres-clés, caractéristiques, perspectives de recrutement, qualifications requises, métiers recherchés, stages-alternance, emploi et handicap, sélection de plus de 200 sites

d'offres d'emploi, ressources documentaires, liste indicative d'entreprises qui recrutent. Un zoom sur la place des femmes dans les secteurs qui recrutent complète ce panorama.

■ LISTE 2

Inspé

Les Inspé (Instituts supérieurs du professorat et de l'éducation) préparent aux masters MEEF, métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Chaque Inspé dispose de plusieurs sites et parfois d'antennes.

Aix-Marseille

Université d'Aix-Marseille
13248 Marseille
Tél : 04 13 55 22 75
<http://espe.univ-amu.fr>

Amiens

Université de Picardie Jules-Verne
80044 Amiens
Tél : 03 22 53 59 80
<https://www.u-picardie.fr/ecole/espe>

Besançon

Université de Franche-Comté
25042 Besançon
Tél : 03 81 65 70 00
<http://espe.univ-fcomte.fr>

Clermont-Ferrand

Université Blaise-Pascal
63400 Chamalières
Tél : 04 73 31 71 50
www.espe-auvergne.fr

Bordeaux

Université de Bordeaux
33705 Mérignac
Tél : 05 56 12 67 00
www.espe-aquitaine.fr

Caen

Université de Caen Basse-Normandie
14053 Caen
Tél : 02 31 56 77 00
<http://www.unicaen.fr/espe>

Cergy-Pontoise

Académie de Versailles
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 47 00
<http://espe-versailles.fr>

Corse

Université de Corse Pascal-Paoli
20250 Corte
Tél : 04 95 45 23 54
<http://espe.univ-corse.fr>

Créteil

Université Paris Est-Créteil
Val-de-Marne
94861 Bonneuil-sur-Marne
Tél : 01 49 56 37 00
<http://espe.u-pec.fr>

Dijon

Université de Bourgogne
21078 Dijon
Tél : 03 80 39 54 54
<http://espe.u-bourgogne.fr>

Grenoble

Université Joseph-Fourier
38100 Grenoble
Tél : 04 56 52 07 00
<http://espe.ujf-grenoble.fr>

Guyane

Université des Antilles et de la Guyane
97306 Cayenne
Tél : 05 94 27 27 00
www.espe-guyane.fr

Guadeloupe

Université des Antilles et de la Guyane
97178 Les Abymes
Tél : 05 90 21 36 36
www.espe-guadeloupe.fr

La Réunion

Université de La Réunion
97487 La Réunion
Tél : 02 62 90 43 43
<http://espe.univ-reunion.fr>

Lille

Université Lille Nord-de-France
59658 Villeneuve-d'Ascq
Tél : 03 20 79 86 00
www.espe-inf.fr

Liste 1	
Pour en savoir plus	p. 12
Liste 2	
Inspé	p. 12
Liste 3	
Ecoles normales supérieures	p. 13
Liste 4	
Agrégation à l'université	p. 13
Liste 5	
Master des universités catholiques	p. 13
Liste 6	
Enseignement à distance	p. 14

Limoges

Université de Limoges
87036 Limoges
Tél : 05 55 01 76 86
<http://espe.unilim.fr>

Lorraine

Université de Lorraine
54527 Laxou
Tél : 03 83 17 68 68
<http://espe.univ-lorraine.fr>

Lyon

Université Claude-Bernard
69317 Lyon
Tél : 04 72 07 30 30
<http://espe.univ-lyon1.fr>

Martinique

Université des Antilles et de la Guyane
97262 Fort-de-France
Tél : 05 96 55 46 46
www.espe-martinique.fr

Montpellier

Université de Montpellier
34092 Montpellier
Tél : 04 67 61 83 00
www.espe-ir.fr

Nantes

Université de Nantes
44322 Nantes
Tél : 02 53 59 23 00
www.espe.univ-nantes.fr

Nice

Université Nice Sophia-Antipolis
06046 Nice
Tél : 04 93 53 75 00
www.espe-nice-toulon.fr

Nouvelle Calédonie

Université de Nouvelle-Calédonie
98852 Nouméa
Tél : 00 (687) 29 05 00
<http://www.univ-nc.nc/formation/formation-des-enseignants>

Orléans

Université d'Orléans
45044 Orléans
Tél : 02 38 49 26 00
www.univ-orleans.fr/espe

Paris

Université Paris-Sorbonne
75016 Paris
Tél : 01 40 50 25 92
www.espe-paris.fr

Poitiers

Université de Poitiers
86073 Poitiers
Tél : 05 49 36 22 00
<http://espe.univ-poitiers.fr>

Polynésie française

Université de Polynésie française
98702 Tahiti
Tél : 00 (689) 40 86 64 59
www.upf.pf

Reims

Université de Reims - Champagne-Ardenne
51685 Reims
Tél : 03 26 50 59 59
<http://www.univ-reims.fr/espe>

Rennes

Université européenne de Bretagne
35043 Rennes
Tél : 02 99 54 64 44
www.espe-bretagne.fr

Rouen

Université de Rouen
76821 Mont-Saint-Aignan
Tél : 02 35 14 80 50
<http://espe.univ-rouen.fr>

Strasbourg

Université de Strasbourg
67024 Strasbourg
Tél : 03 88 43 82 00
www.espe.unistra.fr

Toulouse

Université Toulouse Jean-Jaurès
31078 Toulouse
Tél : 05 62 25 20 00
<http://espe.univ-toulouse.fr>

■ LISTE 3

Ecoles normales supérieures**Les ENS préparent en 4 ans aux métiers de l'enseignement.****École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon)**

15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon Cedex 07
Tél : 04 37 37 60 00
www.ens-lyon.eu

École normale supérieure de Paris (ENS Paris)

29-45 rue d'Ulm
75230 Paris Cedex 05
Tél : 01 44 32 30 00
www.ens.fr

École normale supérieure de Rennes (ENS Rennes)

Campus de Ker Lann
Avenue Robert Schuman
35170 Bruz Cedex
Tél : 02 99 05 93 00
www.ens-rennes.fr

École normale supérieure Paris-Saclay (ENS Cachan)

61 avenue du Président Wilson
94235 Cachan Cedex
Tél : 01 47 40 20 00
www.ens-cachan.fr

■ LISTE 4

Agrégation à l'université**L'agrégation se prépare dans ces universités.****Arts**

- > Arts appliqués : Paris 1
- > Arts plastiques : Bordeaux Montaigne, Lorraine, Paris 1, Rennes 2, Aix-Marseille, Saint-Etienne, Strasbourg, Paris 8, Lille 3
- > Musique : Bordeaux Montaigne, Montpellier Paul Valéry, Lyon 2, Lorraine, Paris 4, Rennes 2, Aix-Marseille, Toulouse Jean-Jaurès

Economie

- > Economie et gestion : Paris 1, Lyon 2
- > Sciences économiques et sociales : Bordeaux, Lyon 2, Paris 1, Lille 2

Lettres - Langues

- > Langues vivantes étrangères : Lorraine, Aix-Marseille, Clermont-Ferrand Blaise-Pascal, Pau, Caen, Dijon, Grenoble Alpes, Lyon 2, Lyon 3, Nantes, Tours, Paris 3, Paris 4, Paris 7, Poitiers, Rennes 2, Strasbourg, Toulouse Jean-Jaurès, Paris-Nanterre, Limoges, Rouen, Montpellier Paul Valéry, Bordeaux Montaigne, Reims, Brest, Paris-Est Créteil
- > Lettres classiques : Bordeaux Montaigne, Montpellier Paul Valéry, Lyon 2, Lyon 3, Lorraine, Aix-Marseille, Toulouse Jean-Jaurès, Clermont-Ferrand Blaise-Pascal, Grenoble Alpes, Nantes, Strasbourg, Amiens, Dijon, Paris 4, Tours, Poitiers, Limoges, Besançon, Lille 3
- > Lettres modernes : Bordeaux Montaigne, Montpellier Paul Valéry, Lyon 2, Lyon 3, Lorraine, Rennes 2, Aix-Marseille, Toulouse Jean-Jaurès, Caen, Clermont-Ferrand Blaise-Pascal, Grenoble Alpes, Nantes, Strasbourg, Paris-Nanterre, Amiens, Dijon, Paris 3, Paris 4, Paris 7, Pau, Tours, Poitiers, Limoges, Rouen, Besançon, Rennes 2, Lille 3, Reims, Brest
- > Grammaire : Bordeaux Montaigne, Lyon 2, Lorraine, Toulouse Jean-Jaurès, Strasbourg, Paris 4
- > Philosophie : Bordeaux Montaigne, Montpellier Paul Valéry, Aix-Marseille, Toulouse Jean-Jaurès, Caen, Clermont-Ferrand Blaise-Pascal, Nantes, Paris-Nanterre, Paris 1, Paris 4, Strasbourg, Rouen, Besançon, Lille 3, Rennes 1, Lorraine

Mathématiques

- > Mathématiques : Caen, Littoral, Montpellier, Poitiers, Lorraine, Besançon, Tours, Rouen, Amiens, Rennes 1, Paris-Sud, Reims, Orléans

Sciences de la matière

- > Physique-Chimie : Lille 1, Littoral, Rouen, Rennes 1, Paris-Sud, Reims

Sciences de la vie

- > Sciences de la terre et de l'Univers : Montpellier, Bordeaux, Rennes, Rouen, Paris-Sud

Sciences humaines et sociales

- > Géographie : Bordeaux Montaigne, Dijon, Lyon 2, Lyon 3, Paul-Valéry Montpellier, Nantes, Paris 1, Paris 4, Rennes 2, Aix-Marseille, Lorraine, Savoie mont-Blanc, Tours
- > Histoire : Bordeaux Montaigne, Aix-Marseille, Lille 2, Lille 3, Clermont-Ferrand Blaise-Pascal, Lyon 2, Lyon 3, Paul-Valéry Montpellier, Dijon, Limoges, Lorraine, Nantes, Paris 1, Paris 4, Rouen, Strasbourg, Toulouse Jean-Jaurès, Paris-Nanterre, Tours, IEP Paris, Besançon, Rennes 2, Poitiers, Reims, Brest, Caen

Sport

- > Éducation physique et sportive : Cergy-Pontoise, Littoral, Paris-Est Créteil, Lyon 1, Toulouse 3, Paris-Sud, Rennes, Rouen, Strasbourg

■ LISTE 5

Master des universités catholiques**31068 Toulouse Cedex 7**

Institut catholique de Toulouse (ICT)
Tél : 05 61 36 81 00
www.ict-toulouse.fr

Privé

- > Master professionnel métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

49008 Angers

Université catholique de l'Ouest (UCO)
Tél : 02 41 81 66 00
www.uco.fr

Privé

- > Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - 1^{er} degré
- 2^e degré
- Encadrement éducatif
- Admission : Titulaire d'une licence
- Durée : 2 ans

59016 Lille Cedex

Université catholique de Lille
Tél : 03 20 13 40 00
www.univ-catholille.fr
Privé

> Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - 1^{er} degré
- 2^e degré
- Encadrement éducatif
Durée : 2 ans

69002 Lyon

Université catholique de Lyon (Ucly)
Campus Saint-Paul
Tél : 04 72 32 50 12
www.ucly.fr

Privé sous contrat
> Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - 1^{er} degré
- 2^e degré
- Encadrement éducatif
Admission : titulaire d'une licence
Durée : 2 ans

> Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours professionnel de l'éducation en structure scolaire et/ou associative"
Admission : titulaire d'une licence
Durée : 2 ans

75007 Paris Cedex 07

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (ISFEC LaSalle Mounier)
CFP de Paris
Tél : 01 56 58 53 20
www.lasalle-mounier.fr
Privé sous contrat

> Master professionnel métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation



www.cidj.com
rubrique réseau IJ

Plus de 1 500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

■ LISTE 6

Enseignement à distance

Les Espé proposent également des parcours de formation à distance destinés aux enseignants.

Centre national d'enseignement à distance (Cned)

86360 Chasseneuil-du-Poitou Cedex
Tél : 05 49 49 94 94
www.cned.fr
Public

> Préparation aux concours d'enseignant : Capes externe (ou Cafep-Capes), Capes interne (ou un Caer-Capes), Capet (ou un Cafep-Capet), CAPLP (ou un Cafep-CAPLP), agrégation interne ou externe.

Collège Sévigné

75005 Paris
Tél : 01 53 19 07 48
www.collegesevigne.fr
Privé hors contrat

> Agrégation interne d'anglais et espagnol
Capes externe d'anglais et espagnol
CAPLP externe lettres anglais
Certification complémentaire d'anglais pour les enseignants
> Agrégation interne de mathématiques
> Agrégation interne et externe de philosophie
Agrégation externe de philosophie
Capes externe de philosophie
> Agrégation interne et externe lettres modernes et lettres classiques
Agrégation externe de grammaire
> Agrégation interne histoire-géographie
Agrégation externe histoire
Agrégation externe géographie
> CAPES externe et interne d'histoire-géographie
CAPLP externe lettres-histoire

Université Paul Valéry - Montpellier 3 (UPVM)

Enseignement à distance
34199 Montpellier Cedex 5
Tél : 04 67 14 20 00
www.univ-montp3.fr/fr/formation-lp/enseignement-à-distance
Public

> Master M2 études culturelles parcours francophonies-interculturalités ou parcours cultures en migration

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

Procédure d'inscription au concours

Maison des examens (SIEC)

Service interacadémique des examens et concours

7 rue Ernest Renan
94749 Arcueil Cedex
Tél : 01 49 12 23 00
<http://ocean.siec.education.fr>
(inscription)

www.siec.education.fr

> Organisation des examens et concours d'Ile-de-France (académies de Paris, Versailles et Créteil), concours nationaux, concours d'entrée pour les grandes écoles. Mise à disposition de postes internet pour les inscriptions et concours gérés par le SIEC, du lundi au vendredi de 8h à 17h.

■ LISTE 2 (IDF)

Module Introduction au projet de l'enseignement catholique

L'Isfec Afarec Ile-de-France propose un module de formation spécifique destiné aux étudiants souhaitant enseigner dans les établissements privés catholiques.

Isfec Afarec Idf Sainte-Geneviève - Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (Isfec Afarec Idf)

75006 Paris
Tél : 01 44 39 45 90 (formation initiale)

www.isfecafarec.net

Privé sous contrat

> Module introduction au projet de l'enseignement catholique, ouvert à tous les suppléants. Pour les candidats admis aux concours CRPE et CAFEP et nommés comme professeur stagiaire, le module est inclus dans le cursus d'année de stage à l'ISFEC AFAREC Idf Sainte-Geneviève.

■ LISTE 3 (IDF)

Master MEEF

Etablissements préparant aux masters MEEF 1^{er} degré (professeur des écoles) et 2nd degré (professeur de lycée et de collège)

> 1^{er} degré

Académie de Paris : ESPE de l'académie de Paris (sites Batignolles et Molitor), Sorbonne Université
Académie de Créteil : ESPE de Bonneuil, ESPE de Livry-Gargan, ESPE de Sénart, ESPE de Torcy, Paris Est Créteil

Académie de Versailles : Université de Cergy-Pontoise, Université d'Évry - Val d'Essonne, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Université Paris Sud, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

> 2nd degré

Académie de Paris : Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris 4 Sorbonne, Paris 5 Descartes, Paris 6 Pierre-et-Marie-Curie, Paris 7 Diderot, Paris 8, Inalco
Académie de Créteil : ESPE de Bonneuil-sur-Marne, ESPE, Université Paris-Est Créteil, Université Paris 8, Université Paris 13, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Évry,
Académie de Versailles : Université de Cergy-Pontoise, Université Paris-Sud Université Paris-Ouest, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université Évry-Val d'Essonne



LE CIDJ,
UN CARREFOUR D'ÉCHANGES
ET DE SERVICES

- Entretiens personnalisés
- Logiciels d'aide à l'orientation
- Accueil de groupes et animations thématiques
- Job dating et alternance dating
- Espace co-working

Des partenaires spécialisés :

- CIO Médiacom
- Pôle emploi
- Mission locale de Paris
- Point d'accès au droit des jeunes
- Carte jeunes européenne
- BGE Adil
- Cllaj

cidj
101 quai Branly
75015 Paris
Tél : 01 44 49 12 00
Métro : Bir-Hakeim
ou Champ de Mars
www.cidj.com